



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax. 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 Juin 2008

Le 30 juin 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 juin 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37  
Présents : 37  
Nombre de Votes : 37

M. Philippe MICHELON est nommé secrétaire de séance.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

**Commune de Briançon :** M. Alain BAYROU – M. Romain GRYSKA (représentant Mme Claire BARNEOUD) – M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENAIRE – M. Philippe PELLORCE – M. Philippe SEZANNE (représentant Mme Monique OLLAGNIER) – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – M. Jean-François BELLET (représentant Mme Nicole NUSBAUMER).

**Commune de Cervières :** M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

**Commune de La Grave :** M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Christophe HUGOT.

**Commune de La Salle les Alpes :** M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

**Commune de Monétier les Bains :** M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

**Commune de Montgenèvre :** M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

**Commune de Névache :** M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC – Mme Corinne MEYER.

**Commune de Puy St André :** M. Pierre LEROY – M. Alain PROUVE (représentant Mme Léa ROUX).

**Commune de Saint Chaffrey :** M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

**Commune de Val des Prés :** M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

**Commune de Villar d'Arène :** M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

**Commune de Villard Saint Pancrace :** Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. François BOULANGER (représentant M. Christian BREMOND).

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

## **DELIBERATION N° 2008-006 DU 30 JUIN 2008**

Rapporteur : Monsieur le Président

**OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES**  
**Election des Membres de la C.A.O.**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Vu** les dispositions de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** qu'ainsi, la composition de la commission d'appel d'offres de la Communauté de Communes du Briançonnais, est arrêtée comme suit :

- du Président du Conseil Communautaire, président de la commission ou de son représentant
- de cinq membres de l'assemblée délibérante désignés par le Conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

**Vu** les propositions formulées par le Bureau en date du 10 juin 2008,

Il est procédé, selon le mode scrutin de la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des titulaires puis des suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires. L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

**Vu** le résultat du scrutin,

**Vu** le résultat du scrutin, favorable à la majorité des votants et 5 contre,

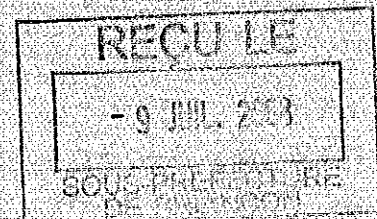
### **DÉLIBÈRE**

■ **Élit, en qualité de membres titulaires :**

- M. Guy HERMITTE
- M. Xavier CRET
- M. Henry RAOUX
- M. Thierry DUCURTIL
- M. Pierre BOUVIER

■ **Élit, en qualité de membres suppléants :**

- Mme Laurence FINE
- M. René SIESTRUNCK
- M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC
- M. Jean Pierre SEVREZ
- M. Pierre LEROY



- Décide que la commission d'appel d'offres sera une commission permanente, désignée pour la durée du mandat.
- Rappelle qu'il est pourvu au remplacement des membres titulaires ou suppléants conformément à l'article 22 du code des marchés publics.

Pour extrait conforme  
Le Président,

**Alain BAYROU.**



Date dépôt S.P. : 07 JUIL. 2008  
Date affichage : 11 JUIL. 2008

